



## Communiqué de presse

Berne, le 6 décembre 2019

***Initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac»***

### **Rejet par le Conseil fédéral ; question plus urgente que jamais, initiative maintenue**

**Le Conseil fédéral a communiqué aujourd'hui son rejet à l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac». Le Comité d'initiative s'étonne de cette décision et est déçu que le Conseil fédéral ne s'engage pas en faveur d'une protection cohérente des mineurs. Le nouveau Parlement est maintenant appelé à assurer enfin la protection des enfants et des jeunes, faute de quoi le peuple suisse devra se prononcer sur les préoccupations des initiants.**

Les grandes organisations de santé suisses s'accordent à dire que la publicité pour les produits du tabac et les e-cigarettes ne doit pas encourager les jeunes à fumer. "Chaque heure, au moins une personne meurt en Suisse des suites du tabagisme. Ça fait 9 500 personnes par an !" résume le Dr Gilbert Zulian, président de la Ligue suisse contre le cancer.

Mais ce n'est pas tout : la consommation de tabac en Suisse entraîne des coûts sociaux de cinq milliards de francs suisses par an en raison des pertes de production dues à la maladie, au chômage, au handicap et aux décès prématurés. Avec une interdiction de la publicité, de la promotion et du parrainage des produits du tabac, la Suisse satisferait enfin à l'une des exigences centrales de la Convention-cadre internationale pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la santé OMS !

#### **Durable - également pour la protection des mineurs !**

"Je ne comprends pas comment des faits et des chiffres peuvent être ainsi ignorés. Presque toutes les grandes organisations de santé soutiennent notre initiative - le Parlement doit maintenant être convaincu par les experts et ne pas se laisser séduire par les intérêts économiques", insiste le Conseiller aux Etats Hans Stöckli.



Raison de plus pour que le nouveau Parlement crée enfin un cadre légal durable et efficace pour protéger les enfants et les jeunes de la publicité en faveur du tabac. Il n'est pas possible que ce groupe cible puisse être courtisé de manière aussi effrénée pour des produits dont il a été prouvé qu'ils sont extrêmement dangereux. Le comité d'initiative suivra de très près les prochaines discussions parlementaires et se réserve le droit de prendre d'autres mesures.

### **Pour plus d'informations**

[www.enfantssanstabac.ch](http://www.enfantssanstabac.ch)

Reto Wiesli

Secrétaire du comité d'initiative „Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac“

031 508 36 10, [reto.wiesli@medecinsdefamille.ch](mailto:reto.wiesli@medecinsdefamille.ch)

Sandra Hügli-Jost

Chargée de communication mfe – médecin de famille et de l'enfance suisse

078 920 24 05, [sandra.huegli@hausarzt Schweiz.ch](mailto:sandra.huegli@hausarzt Schweiz.ch)  
[www.medecinsdefamille.ch](http://www.medecinsdefamille.ch)

### **Les experts de la santé sont d'accord : une protection cohérente des mineurs est essentielle**

Les mesures précédentes ainsi que le resserrement prévu sont encore loin d'être suffisants ! Derrière l'initiative „Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac “ se trouvent de nombreuses grandes organisations de santé en Suisse. En plus de l'Alliance pour la santé en Suisse, on y trouve les Médecins de famille et de l'enfance Suisse, la Ligue suisse contre le cancer, Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse, des ligues pulmonaires cantonales, l'Association suisse des droguistes (ASD), la FMH et les sociétés suisses de pneumologie et cardiologie. À cela s'ajoute le conseil suisse des associations de jeunesse. Swiss Olympic, l'association faîtière du sport suisse, l'association faîtière des enseignants suisses et l'Associazione Svizzera Non fumatori ASN, basée au Tessin, ont également rejoint l'initiative.